



L'an deux mil vingt, le dix juillet à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

**Étaient présents :**

Mireille **DUFOUR** – Maire, Loïc **PÉRIOT** - 1<sup>er</sup> adjoint, Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2<sup>ème</sup> adjoint, Odile **BISSON** – 3<sup>ème</sup> adjoint, Arnaud **RAULINE**, Sandra **LÉNAULT**, Mathilde **JULIEN**, Fabienne **LANDELLE**, Evelyne **VAUTIER**, Françoise **LE MARQUAND**, Anny **REVOLIO**, Gérald **ROUSSEUW**, Valérie **TANQUEREL**

**Étaient excusés :**

Frédéric **FOSSEY** (pouvoir donné à Mireille **DUFOUR**), Mathieu **LE RILLE**

L'assemblée a été convoquée à 20h pour les élections sénatoriales.

**1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 19 juin 2020**

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le compte-rendu de la réunion du 19 juin 2020.

**Le compte-rendu est donc adopté à l'unanimité.**

**2. Modification de l'ordre du jour**

Madame le Maire propose une modification de l'ordre du jour avec la suppression des points suivants :

- 6 : supports pour vélo : devis et demande de subvention
- 8 : Devis cinéma
- 10 : renouvellement du photocopieur

Et l'ajout du point suivant :

- Tarifs gîtes communaux 2020 (mail du 08/07 – adhésion à renouveler au plus tard le 02/08/2020)

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières accepte à l'unanimité la modification de l'ordre du jour proposé.**

**3. Élections sénatoriales**

Vu le code électoral et notamment ses articles L 280 à L 293 et R 131 à R 148 ;

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation, le dimanche 27 septembre 2020, des collègues électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire du Ministère de l'intérieur NOR/INTA/2015957j du 30 juin 2020 ;

Il est nécessaire de procéder à l'élection de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Les délégués titulaires élus sont : Madame Mireille DUFOUR, Monsieur Loïc PÉRIOT, Madame Françoise DUSSERT-SARTHE

Les délégués suppléants élus sont : Madame Odile BISSON, Madame Fabienne LANDELLE, Madame Sandra LÉNAULT.

**4. Tarifs des gîtes communaux 2020 – Renouvellement de l'adhésion Gîtes de France**

Pour information, statistiques 2019 :

Hébergement	Nombres de nuits	Montant de locations
382	161	7 534 €
383	161	6 573 €
TOTAL	322	14 107€

Statistiques 2018 :

Hébergement	Nombres contrats	Montant locations
382	24	9 411 €
383	19	5 846 €
TOTAL	43	15 257 €

Un comparatif est fait avec les hébergements similaires sur le territoire. **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIÈRES décide, à l'unanimité de fixer les tarifs de location des gîtes communaux pour l'année 2021 selon le tableau ci-après :**

	Haute Saison	Basse Saison Hors vacances scolaires	Basse Saison vacances scolaires	Week-end	Ménage	Linge de toilette	Draps (la paire)
Gîte 4 personnes Le Marais - 382	480 €	260 €	320 €	190 €	40 €	5 €	10 €
Gîte 6 personnes Les Cigognes - 383	520 €	300 €	350 €	220 €	55 €	5 €	10 €

## 5. Commission Communale des Impôts Directs : Proposition de commissaires

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Elle est composée :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, Président de la commission
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

La durée du mandat des membres de la CCID est la même que celle du mandat du conseil municipal

Il convient de délibérer pour proposer 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants. Il faut être contribuable de la commune et être disponible en journée pour les réunions (1 par an).

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, décide de proposer les commissaires à la CCID selon le tableau ci-après :**

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Evelyne VAUTIER	Sandra LÉNAULT
Françoise DUSSERT-SARTHE	Loïc PÉRIOT
Odile BISSON	Mathilde JULIEN
Arnaud RAULINE	Anny REVOLIO
Fabienne LANDELLE	Gérald ROUSSEUW
Françoise LE MARQUAND	Valérie TANQUEREL
Ghislaine BOURIN	Francine LECHATREUX
Michel FUSÉE	Marie-Andrée GUERIN
Jean-Louis MOUCHEL	Martial LEGROS
Odette DURAND	Dominique DENIS
Claude LECONTE	Brice RABEC
Sébastien LEMAITRE	Myriam DEBRIX

## 6. Budgets primitifs 71100 Commune / 71103 Camping / 71104 Station-service

Les budgets sont présentés par Madame Odile BISSON, 3<sup>ème</sup> adjointe au Maire.

Le Budget primitif 2020 de la commune se résume comme suit :

BP 2020	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 134 105,83 €	1 134 105,83 €
INVESTISSEMENT	1 526 449,17 €	1 526 449,17 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Trévières approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2020.**

Le Budget primitif 2020 du camping se résume comme suit :

BP 2020	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	52 030,19 €	52 030,19 €
INVESTISSEMENT	50 470,30 €	50 470,30 €

Une discussion s'engage sur le loyer du délégataire pour l'année 2020 et les futurs investissements. La commission finances propose de ne pas demander de loyer pour 2020, et de la même manière, aucun droit de place pour les commerçants du marché hebdomadaire (budget commune), en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19 et à l'arrêt obligatoire de leurs activités. C'est une façon de les soutenir pour la relance économique.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Trévières approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2020.**

Le Budget primitif 2020 de la station-service se résume comme suit :

BP 2020	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 600 519,64 €	1 600 519,64 €
INVESTISSEMENT	25 484,13 €	25 484,13 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Trévières approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2020.**

## 7. Adressage : devis

Le projet adressage arrive bientôt à son terme. Le groupe de travail adressage constitué de Loïc PÉRIOT, Françoise DUSSERT-SARTHE, Sandra LÉNAULT, Mathilde JULIEN, Evelyne VAUTIER, Valérie TANQUEREL, présente ses recommandations :

- matière email (garantie 30 ans) préférée à l'aluminium ou alliage Zinc (garantie 5 à 12 ans)
- choisir le modèle de plaque permettant plus de fantaisie

ALU ou alliage Zinc	Tarifs HT en €							
Fournisseur	Signature	La Poste	Signaux Girod	Besoin Trévières (Quantité)	Signature	La Poste	Signaux Girod	
N° rue petit	6,14 €	5,73 €	5,96 €	550	3 377,00 €	3 151,50 €	3 278,00 €	
N° rue grand	6,14 €	7,94 €	9,29 €	50	307,00 €	397,00 €	464,50 €	
Plaque std	25,31 €	33,33 €	27,96 €	20	506,20 €	666,60 €	559,20 €	
Panneau std	41,99 €	48,03 €	55,45 €	50	2 099,50 €	2 401,50 €	2 772,50 €	
Plaque grand format	30,46 €	38,00 €	32,00 €	14	426,44 €	532,00 €	448,00 €	
Panneau grand format	45,12 €	53,00 €	59,00 €	15	676,80 €	795,00 €	885,00 €	
Mat 1m	7,31 €	9,94 €	14,81 €	27	197,37 €	268,38 €	399,87 €	
Mat 2,30	12,25 €	21,85 €	25,93 €	12	147,00 €	262,20 €	311,16 €	
Visserie 4 trous		2,67 €	0,96 €					
Quincaillerie panneaux	9,19 €	2,51 €	2,20 €					
Dépose + Pose	4 500,00 €	pas de pose	7 000,00 €		4 500,00 €		7 000,00 €	
					TOTAL	12 237,31 €	8 474,18 €	16 118,23 €

DEVIS RECALCULE / BESOIN	en € HT		
	12 237,31 €	8 474,18 €	16 118,23 €
en € TTC	14 684,77 €	10 169,02 €	19 341,88 €

EMAIL	Tarifs HT en €							
Fournisseur	Signature	La Poste	Signaux Girod	Besoin Trévières (Quantité)	Signature	La Poste	Signaux Girod	
N° rue petit	5,50 €	7,48 €	5,51 €	550	3 025,00 €	4 114,00 €	3 030,50 €	
N° rue grand	5,50 €	13,16 €	10,16 €	50	275,00 €	658,00 €	508,00 €	
Plaque std	29,21 €	41,67 €	35,46 €	20	584,20 €	833,40 €	709,20 €	
Panneau std	41,25 €	41,22 €	44,29 €	50	2 062,50 €	2 061,00 €	2 214,50 €	
Plaque ++	32,45 €	45,00 €	40,00 €	14	454,30 €	630,00 €	560,00 €	
Panneau ++	48,40 €	45,00 €	49,00 €	15	726,00 €	675,00 €	735,00 €	
Mat 1m	7,31 €	9,94 €	14,81 €	27	197,37 €	268,38 €	399,87 €	
Mat 2,30	12,25 €	21,85 €	25,93 €	12	147,00 €	262,20 €	311,16 €	
Visserie 4 trous		2,67 €	0,96 €					
Quincaillerie panneaux	9,19 €	2,51 €	2,20 €					
Dépose + Pose	4 500,00 €	pas de pose	7 000,00 €		4 500,00 €		7 000,00 €	
					TOTAL	11 971,37 €	9 501,98 €	15 468,23 €

DEVIS RECALCULE / BESOIN	en € HT		
	11 971,37 €	9 501,98 €	15 468,23 €
en € TTC	14 365,64 €	11 402,38 €	18 561,88 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, décide :

- de sélectionner le modèle de plaque permettant la personnalisation, en matière email,
- de retenir l'entreprise SIGNATURE pour la fourniture et pose des plaques.

La prochaine étape est la réalisation de plaques personnalisées (Sandra LÉNAULT est l'interlocutrice dédiée à cette étape). Madame DUFOUR souhaiterait disposer de propositions avec d'autres couleurs que le bleu.

Madame BISSON regrette que la place de la poissonnerie disparaisse car cette place a une histoire dans la vie de Trévières. L'apposition d'une plaque historique est envisagée, ce point sera rediscuté dans une prochaine réunion.

## 8. Éclairage église : devis

Les ampoules de l'église sont à remplacer. Monsieur GIRARD nous a établi deux devis :

Fourniture et pose de 32 lampes LED E27 3000k : 1 591,20 € TTC

Fourniture et pose de spots avec ampoules LED 20w/3000k : 2 876,54 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, décide de retenir le devis de l'entreprise GIRARD pour la fourniture et pose de spots avec ampoules LED d'un montant de 2 867,54 € TTC.

### **9. Défibrillateur : devis**

Un défibrillateur doit être installé dans le bourg de Trévières (sous l'auvent de la salle des fêtes). Actuellement, il y'en a 1 au camping et au 1 au stade municipal Rémy Bucaille. Des tarifs ont été demandés auprès des fournisseurs habituels :

Défibrillateur automatique saver one (entièrement automatique, fiable et simple pour tout public)

JPG : 1 655,00 € HT

MANUTAN : 1 388,00 € HT

SEDI : 1 150,00 € HT

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, décide de reporter l'achat du défibrillateur pour prendre les renseignements concernant la maintenance.**

### **10. Dalles béton pour les colonnes de recyclage : devis**

Comme convenu lors de la dernière réunion du conseil municipal, un devis a été demandé pour la réalisation de dalles béton sous les containers de recyclage au camping, au clos fournier et au stade :

Entreprise MOUTON = 3 610,50,00 € HT soit 4 332,60 € TTC

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :**

- **décide de retenir le devis de l'entreprise MOUTON pour la réalisation de dalles béton sous les conteneurs de recyclage d'un montant de 3 610,50,00 € HT soit 4 332,60 € TTC,**
- **autorise Madame le Maire à signer ce devis ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.**

### **11. Personnel communal**

Le contrat de l'agent actuellement en Parcours Emploi Compétence ne sera pas renouvelé (fin du contrat le 08/09/2020). Un agent de l'AIB vient en renfort au service technique.

Un agent de l'AIB gère les arrivées / départs et ménage des gîtes. L'AIB va être sollicitée pour les WC et point info touristique de la halle.

En prévision, il convient de créer 2 postes pour le recrutement de 2 agents à 1h/jour, un poste en semaine, un poste le week-end.

**Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité :**

- **Est favorable au recrutement d'un adjoint technique pour l'entretien de la halle (WC publics et point info touristique), son ouverture et sa fermeture, échelon 1, pour une durée de 1 an à compter du 03/08/2020, pour une durée hebdomadaire de 5/35<sup>ème</sup> du lundi au vendredi,**
- **Est favorable au recrutement d'un adjoint technique pour l'entretien de la halle (WC publics et point info touristique), son ouverture et sa fermeture, échelon 1, pour une durée de 1 an à compter du 03/08/2020, pour une durée hebdomadaire de 2/35<sup>ème</sup> les samedi et dimanche,**
- **Autorise Madame le Maire à préparer les contrats et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ceux-ci,**
- **Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2020.**

### **12. Redevances d'occupation du domaine public**

Madame BISSON a pris des renseignements sur les tarifs pratiqués pour les droits de terrasse :

Creully : 2 € le m<sup>2</sup> / mois - Pour une terrasse de 25 m<sup>2</sup> : 50 €/mois, 600 €/an

Tarif général (référence 2018) : 18,20 le m<sup>2</sup> / an - Pour une terrasse de 25 m<sup>2</sup> : 455 €/an

Une commune de 7000 habitants : 15 € / table / an

Pour 2020, plusieurs communes ont fait le choix de ne rien facturer.

La question se pose pour les terrasses avec aménagement communal / pare vents ? Remboursement de l'investissement sur un nombre d'années à définir (5 371,56 € TTC).

Une discussion s'engage sur le principe de faire payer un droit de terrasse aux commerçants.

### **13. Convention d'accès au local technique de la fibre (atelier municipal)**

L'entreprise en charge de la maintenance de la fibre dispose d'un local technique dans la cour de l'atelier municipal. Afin de leur permettre d'y accéder 24h/24 et 7j/7, une convention doit être établie pour la remise d'une clé du portail. L'entreprise installera à ses frais une caméra sur son local pour sécuriser la cour.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :**

- **autorise Madame le Maire à signer la convention d'accès au local technique de la fibre.**

#### **14. Subventions aux associations**

De nouvelles demandes de subventions sont arrivées depuis la dernière réunion du conseil municipal :

Association Génériques : demande 787 € (0,85 € / habitant)

Le Molay-Littry Handball Club (2 enfants licenciés) : montant à déterminer

Association Festival de la pomme : demande 6 000 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, fixe le montant des subventions comme suit :**

- Association Génériques : **787,00 €**

- Le Molay-Littry Handball club : **60 €**

- Association Festival de la pomme : **6 000 €**

#### **15. Présentation du site internet**

Le nouveau site internet est présenté aux conseillers municipaux. Il va être mis en ligne début de semaine prochaine.

#### **16. Point sur les travaux d'aménagement du bourg et de la halle**

Travaux d'aménagement du bourg :

Les enrobés rues de la halle, Octave Mirbeau, Bernard Anquetil et place de la halle seront coulés mercredi 15/07/2020.

Le béton désactivé rue Bernard Anquetil a été coulé cette semaine ce qui occasionne une fermeture de la rue pendant 3 semaines. Pour répondre aux interrogations des usagers, réfléchir à une communication pour informer sur la réouverture de la rue à la circulation dans 3 semaines.

Le reste du béton désactivé sera coulé le jeudi 16/07/2020.

La fin des travaux consistera dans la pose du mobilier urbain et de toute la signalisation verticale et horizontale.

Réflexion à avoir sur le sens de circulation de la rue Edmond de la Heuderie et de la rue de la Halle (consultation des commerçants) et sur la circulation des véhicules agricoles dans ces petites rues.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, décide :**

- **de placer la rue Edmond de la Heuderie en sens unique, dans le sens de la descente (de la rue Bernard Anquetil vers la rue des bretons) et de la limiter aux véhicules < à 7,5 tonnes,**

- **d'interdire la rue de la halle aux véhicules agricoles tout en permettant l'accès aux camions de livraison des commerces.**

Travaux de construction de la halle :

La réception des travaux devrait avoir lieu le 23 juillet 2020

La commission de sécurité doit passer avant son ouverture. Un arrêté municipal temporaire pourra être pris pour une ouverture avant le passage de la commission.

L'écran est installé dans le point info touristique ; l'électricien viendra faire une formation sur son utilisation et une formation sur la gestion des éclairages dédiée aux élus et aux agents du service technique.

#### **17. Compte-rendu des commissions**

Commission culture : Madame Odile BISSON présente la réunion le 29/06 avec les associations et commerçants pour les festivités de l'été : pas de Saint Exupère, marchés d'été nocturnes, Pierres en Lumière le 03 octobre, Festival de la Pomme dernier week-end d'octobre, courses cyclistes le 02/08 et le 15/09 en nocturne, foire aux livres 19/09 par le club de tennis, 2 représentations de théâtre envisageables par les Joyeux colibris. Le forum des associations pourra avoir lieu début septembre.

Plan communal de sauvegarde : Madame Françoise DUSSERT-SARTHE présente l'idée de la mise en place de ce plan, nécessaire pour mettre en œuvre les secours etc. en cas de problème majeur, de type pandémie telle que celle que nous vivons.

Sports et Loisirs : skate-park, comment occuper les jeunes de Trévières pendant l'été ? Kayak, etc. Résidence Madeleine Simon : organisation d'une petite fête comme celle de l'année dernière.

CCAS : 1ère réunion du CCAS le jeudi 16/07/2020 à 18h30. Il convient de nommer 4 membres du CCAS hors conseil municipal. Proposition : Delphine BOULOT, Lucie LEGROS, Jacqueline DADURE, Marie-Laure LECONTE.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, décide :**

- **de nommer au CCAS Delphine BOULOT, Lucie LEGROS, Jacqueline DADURE, Marie-Laure LECONTE**

#### **18. Questions diverses**

✓ Reprise du marché le vendredi 17 juillet 2020 – fermeture rue de la Halle

✓ Terrains de Madame LELAIZANT : une de ses parcelles agricoles est enclavée suite à la vente de ses deux terrains constructibles. Elle souhaite ouvrir une sortie sur le chemin communal et sa demande a été refusée car cette

sortie est trop dangereuse (constat d'huissier effectué, ARD sollicitée). La DDTM va être consultée prochainement.

- ✓ Bornage de l'accès kayak – Arnaud RAULINE indique que le cabanon du kayak n'est pas installé sur le terrain communal. Il convient de le déplacer, ainsi que la descente de kayaks, afin que tout soit placé sur la propriété de la commune. Un devis va être demandé pour la prochaine réunion (lisses en bois).
- ✓ Intervention de Monsieur MOUTON à la Poste – des morceaux du balcon sont tombés. L'entreprise a dé-piqueté les parties abîmées.
- ✓ Aide du CAUE demandée pour le cimetière.
- ✓ Portail de Monsieur VAUTIER : il a ouvert un portail sur l'accès au gymnase, sur un trottoir (accès privé). Cette sortie n'est pas autorisée sur son permis de construire. Des recherches dans les archives sont en cours.
- ✓ Exposition proposée par Monsieur GAUTIER de 1920 à 2020.
- ✓ Pare-vents PMU : ils ont été installés mercredi 8 juillet 2020.
- ✓ Travaux impasse du Haras – renforcement électrique.

Odile BISSON : chute de Madame LELAIZANT dans l'impasse de la poissonnerie. Une réponse va leur être faite.

Un cahier existe t'il en mairie pour y noter les doléances des habitants ? Il n'y a pas de cahier dédié, toutes les remarques sont prises par les secrétaires qui les relaient auprès de Madame le Maire, des services techniques, etc.

Valérie TANQUEREL : la bordure de trottoir est descellée à la sortie de son habitation. Les services techniques vont aller voir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h45

**La prochaine réunion est fixée au vendredi 4 septembre 2020 à 20h30**

**Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :**

64. Approbation du compte-rendu de la réunion du 19 juin 2020
65. Élections sénatoriales
66. Gîtes communaux : tarifs 2020 et renouvellement de l'adhésion aux Gîtes de France
67. Commission Communale des Impôts Directs : propositions des commissaires
68. Budget primitif 71100 (commune)
69. Budget primitif 71103 (camping)
70. Budget primitif 71104 (station-service)
71. Adressage : devis
72. Éclairage église : devis
73. Défibrillateur : devis
74. Dalles béton pour les colonnes de recyclage : devis
75. Personnel communal
76. Convention d'accès au local technique de la fibre (cour atelier municipal)
77. Subventions aux associations
78. Circulation rue de la halle et rue Edmond de la Heuderie
79. Nomination des membres du CCAS

**Signature des membres présents ayant pris part à ces délibérations :**

Mireille DUFOUR Maire	Loïc PÉRIOT 1 <sup>er</sup> adjoint	Françoise DUSSERT- SARTHE 2 <sup>ème</sup> adjoint	Odile BISSON 3 <sup>ème</sup> adjoint	Arnaud RAULINE Conseiller municipal
Frédéric FOSSEY Conseiller municipal	Sandra LÉNAULT Conseillère municipale	Mathilde JULIEN Conseillère municipale	Fabienne LANDELLE Conseillère municipale	Mathieu LE RILLE Conseiller municipal
Evelyne VAUTIER Conseillère municipale	Françoise LE MARQUAND Conseillère Municipale	Anny REVOLIO Conseillère municipale	Gérald ROUSSEUW Conseiller municipal ABSENT	Valérie TANQUEREL Conseillère municipale